Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 59/60 (1912)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VI. Schlussbemerkungen.

Die Frage, welche Lösung einer Ueberführung vorteilhafter ist, ob Rohrbogen oder Rohrleitungen mit Tragwerk, kann nur auf Grund gegebener Verhältnisse entschieden werden, doch erweitert sich mit Berücksichtigung der hier vorgeschlagenen Konstruktionen das Anwendungsgebiet des Rohrbogens ganz erheblich. Im Sinne der Abb. 8 und 9 sind äusserst zweckmässige und elegante Lösungen zu erwarten.

Die statische Berechnung selbst dürfte wohl am schnellsten mit Hülfe der Elastizitätsellipsen auszuführen sein, da sie die Verhältnisse klar beleuchten und den ganz verschiedenartig gerichteten Kräften wie wir sie unter 2 und 4 erwähnt haben am besten gerecht werden.

Da in der Schweiz sehr oft Gelegenheit vorhanden ist, von Rohrbogen Gebrauch zu machen, mögen diese Zeilen einen Wegweiser bilden, in welcher Weise die Verwendungsmöglichkeit vergrössert und die Konstruktion und Berechnung verbessert werden kann.

Naturgeschichtliches Museum in Genf.

Im Folgenden geben wir die Hauptgrundrisse und Ansichten der vier in diesem Wettbewerb[1]) preisgekrönten Entwürfe wieder, mangels der Original-Unterlagen, über die wir leider nicht verfügen konnten, durch Benützung der uns vom „Bulletin technique de la Suisse romande" freundlich überlassenen Bildstöcke.

Diese Darstellung begleiten wir durch das mit bemerkenswerter Gründlichkeit abgefasste Gutachten des Preisgerichts, aus dem wir indessen die Erwägungen zu den nicht prämiierten Entwürfen wegen des grossen Umfangs weglassen müssen. Das vollständige Gutachten liegt in unserer Redaktion zur Einsicht auf.

Die perspektivischen Ansichten zeigen alle die nördliche Ecke des Baues, an der Kreuzung der Rue de Malagnou mit dem Boulevard Helvétique.

[1]) Vergl. Seiten 15 und 155 lfd. Bandes.

Rapport du Jury.

Le Jury chargé d'examiner les plans présentés au concours pour la construction d'un Muséum d'histoire naturelle à Genève, composé de MM. le conseiller administratif *Chauvet*, les architectes *Epitaux*, de Lausanne, *Propper*, de Bienne, *Weibel* et *Camille Martin*, de Genève, ainsi que de MM. *Bedot*, directeur du Muséum et *Lemaitre*, ingénieur de la Ville, s'est réuni les 7 et 8 mars 1912 à l'Ecole primaire des Casemates.

M. L. Chauvet avait été désigné comme président, M. Camille Martin, comme secrétaire.

Le Jury a constaté la présence de 17 projets arrivés à destination dans les délais voulus et portant les devises suivantes:

1° «Darwin». 2° «Crépuscule». 3° «Simplex». 4° «Mont-Blanc». 5° «Genève». 6° «Geoffroy de St.-Hilaire». 7. «Lamarck». 8° «Lux» (I). 9° «Phoebus». 10° «Lux» (II). 11° «Printemps». 12° «Helvétique». 13° «Morituri te salutant». 14° «Granit». 15° «Coupole». 16° «La Taupe». 17° «Bonivard».

Des calculs vérifiés par le Service des Travaux montrent que le cube des projets présentés varie entre 52000 et 66000 m^3.

Après avoir passé en revue tous les envois, le Jury a procédé à une première élimination des projets qui contenaient des dispositions contraires aux données du programme ou qui témoignaient d'études insuffisantes.

Ont été éliminés au premier tour les nos 4, 8, 11, 15 et 17. Les douze projets qui avaient résisté à cette première épreuve ont été l'objet de critiques détaillées.

No 1. «*Darwin*». Le plan est absolument conforme aux données du programme et ne présente aucune complication de

Ier prix. Projet „Darwin". — Auteur: M. *Maurice Braillard*, architecte à Genève.

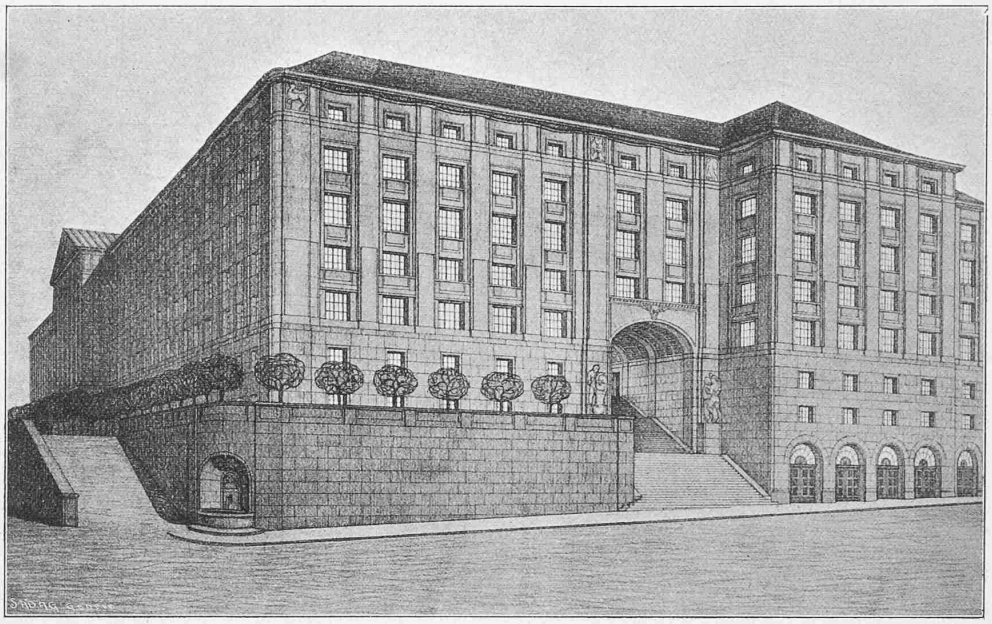

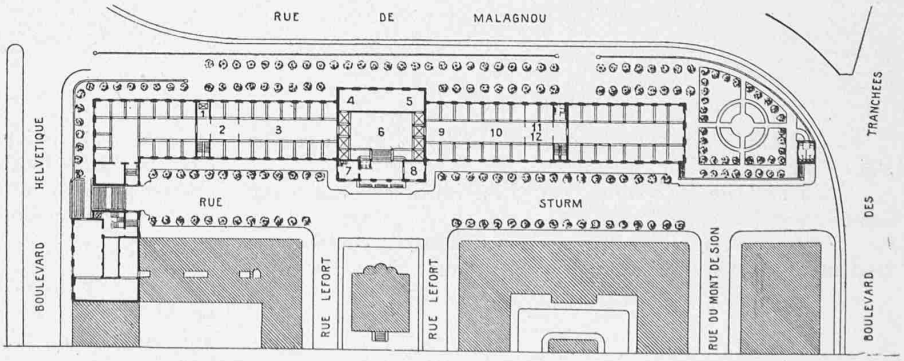

Ier prix: Projet „Darwin". Plan général 1 : 2000. — LEGENDE: 1 Monte-charge, 2 Anatomie comparée, 3 Paléontologie des vertébrés, 4 Tératologie, 5 Anthropologie, 6 Hall, 7 Concierge, 8 Vestiaire, 9 Minéralogie, 10 Géologie, 11 Pétrographie, 12 Minéralogie. (Clichés du „Bulletin technique").

construction. L'escalier devrait être un peu mieux séparé du hall. Les entrées de service du côté de la rue de Malagnou sont bien placées. Pour permettre l'accès des chars, il faudrait cependant apporter quelques modifications aux abords. Le passage public sur le boulevard Helvétique est bien proportionné. Quant au passage prévu sur la voie de tramway, au haut de la rue de Malagnou, il ne pourrait s'exécuter sans changer le niveau de la voie. L'architecture des façades se distingue par son unité et sa simplicité. L'auteur a su tempérer la rigidité des lignes droites en introduisant dans les détails quelques formes plus souples. Les étages de sous-sol sont franchement traités comme de grands soubassements. L'éclairage des locaux inférieurs est assuré par l'abaissement de la terrasse qui soutient très bas le monument. On aurait pu sans inconvénients diminuer la largeur de cette promenade pour laisser plus d'espace libre du côté de la Rue Sturm. L'auteur a supprimé avec raison toute rampe et tout escalier dans l'axe de l'édifice et s'est borné à prévoir des moyens d'accès aux deux extrémités de la terrasse. En reculant légèrement la façade terminale de l'aile ouest du Muséum, l'auteur a pu retourner la terrasse sur le Boulevard Helvétique. Cette idée très heureuse a pour effet de diminuer la trop grande hauteur de l'édifice à l'angle des deux rues. En outre, l'entrée du passage public se trouve bien encadrée. Le pavillon central ne dépasse pas les ailes, il est ainsi mieux en proportion avec le reste de l'édifice, et interrompt le moins possible le développement des lignes horizontales. De tous les projets présentés, le nº 1 a le cube le plus réduit. Cette qualité, jointe à la sobriété de l'architecture permettrait de l'exécuter dans les limites du programme.

IIme prix ex aequo. Projet „Granit". — Auteurs: MM. *G. Revilliod & M. Turrettini,* architectes, et *John Torcapel,* Genève.

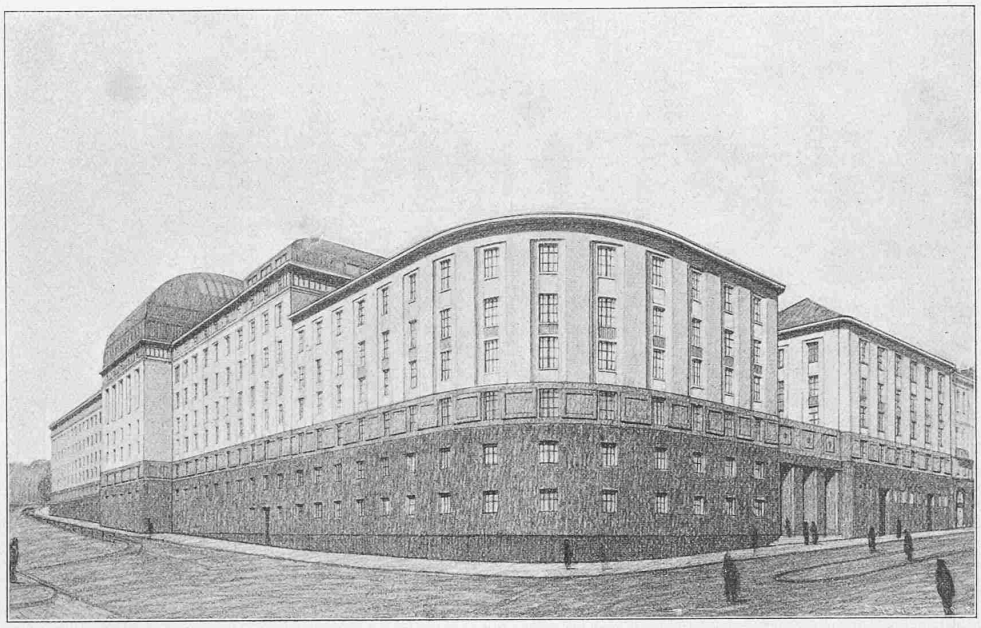

Nº 3. «*Simplex*». Le vestibule central est bien éclairé. La hauteur relativement forte du vestibule d'entrée a été obtenu aux dépens des facilités de communication entre les étages. Pour passer du rez-de-chaussée au premier étage, il faut descendre plusieurs marches avant de trouver le départ de l'escalier. De même pour aller du premier sous-sol au rez-de-chaussée. L'entrée de service fait défaut, en tout cas pour la première étape. La porte de la bibliothèque, non prévue d'ailleurs dans le programme, ne pourrait servir d'accès indirect à d'autres locaux. La rampe montant du Boulevard Helvétique à la Rue Sturm est trop rapprochée du bâti-

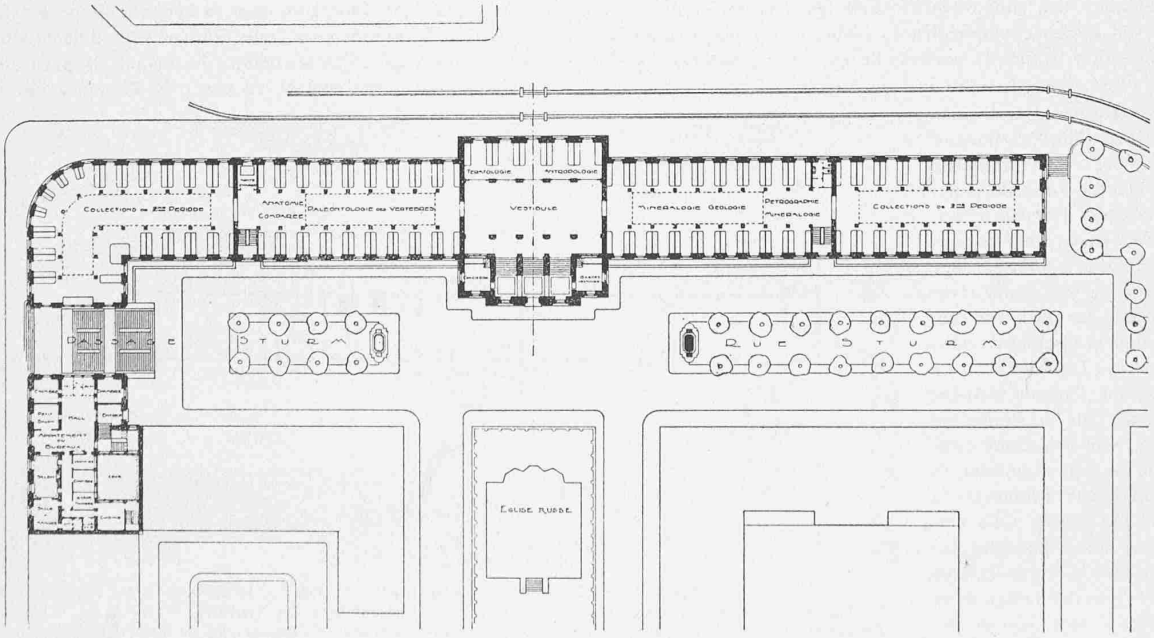

IIme prix ex aequo. Projet „Granit". — Plan général 1 : 1200. (Clichés du „Bulletin technique").

ment principal. Son débouché supérieur n'est pas assez visible. Dans l'architecture des façades on sent un peu trop la volonté d'imposer un parti qui ne correspond pas de tous points aux dispositions intérieures. Ainsi l'étage des combles est entièrement caché derrière l'entablement, et les laboratoires sont éclairés au moyen de vitrages. Quoiqu'il en soit, la façade principale se distingue par une crânerie, une puissance peu communes. L'ordonnance est d'une clarté et d'une simplicité vraiment classiques. L'absence de toit, très avantageuse au point de vue pratique, ne nuit en rien à l'impression d'ensemble. On peut se demander si l'effet que l'auteur a cherché à obtenir n'entraînerait pas une dépense de matériaux considérable. Pour avoir suffisamment de force, les piliers devraient avoir une saillie puissante. Il faut remarquer d'autrepart que les baies sont très larges et qu'elles s'ouvrent jusqu'au sol, étant fermées par de simples balustrades. L'éclairage serait donc très satisfaisant. Les pavillons d'angle sans arrondi, ni pan coupé ont grande allure; la terrasse soutient et accompagne bien l'édifice. Le Jury a constaté des inexactitudes dans les niveaux et des manques des concordances entre les plans et coupes, spécialement en ce qui concerne les sous-sols. Il est regrettable que cette conception grandiose soit d'une exécution coûteuse vu son cube très élevé (l'auteur ferait bien de revoir ses calculs).

Concours pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

IIme prix ex aequo. Projet „La Taupe". — Auteurs : MM. *L. & F. Fulpius,* architectes, Genève.

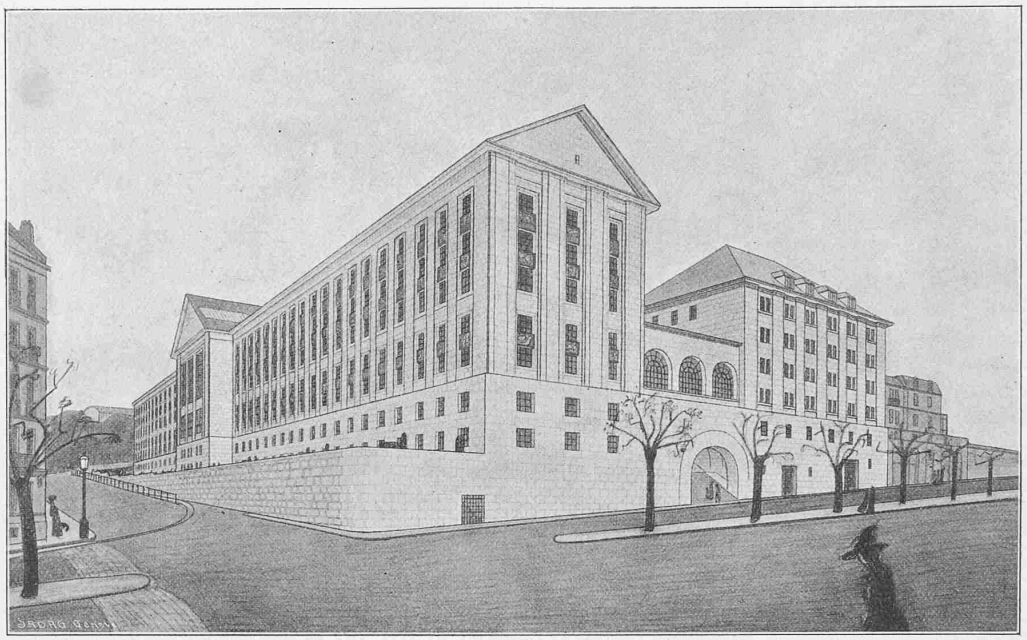

N° 14. «*Granit*». Les dispositions intérieures sont très bonnes. L'escalier est bien compris; toutefois l'entrée sous un palier est un peu basse. La porte de service est très bien placée. Des deux solutions prévues pour le passage public, celle de la variante n'est pas admissible, car elle interrompt complètement la circulation dans les sous-sols. Les deux partis proposés pour l'agrandissement du Musée du côté du Boulevard Helvétique, sont également critiquables. On ne peut supprimer un étage du bâtiment ni diminuer la profondeur des salles. Cela empêcherait le développement logique des collections. Les façades ont beaucoup de distinction dans leur sobriété voulue. On se demande toutefois si un parti aussi simple pourrait sans inconvénient être développé sur une pareille longueur; la variante avec angle arrondi est décidément monotone, même en tenant compte du contraste prévu entre les matériaux du socle et ceux des étages. Il manque un accent qui marquerait un peu mieux cet angle qui joue un rôle important dans l'aspect général de l'édifice. La variante avec l'escalier et le passage est évidemment plus satisfaisante, au point de vue purement architectural. Le pavillon central est une belle masse bien équilibrée. La coupole est cependant trop importante et sa silhouette manque un peu de fermeté. Le cube trop élevé de la construction ne permettrait pas d'édifier un bâtiment rentrant dans les limites du programme même en utilisant les matériaux proposés.

N° 16. «*La Taupe*». La disposition des escaliers est excellente. Elle a permis de donner une hauteur suffisante au vestibule d'entrée. Les portes de service sont trop nombreuses; aucune d'entre elles n'est disposée de façon à permettre l'accès direct des marchandises par la rue de Malagnou. Le plan d'aménagement des abords pour la première étape est intéressant; il pourrait être exécuté à peu de frais. Le plan des bâtiments pour la seconde étape est excellent; il permet de développer les collections en reproduisant simplement les dispositions adoptées au début. En façade, le parti adopté est très simple. Le corps central n'a pas trop d'importance. Le détail

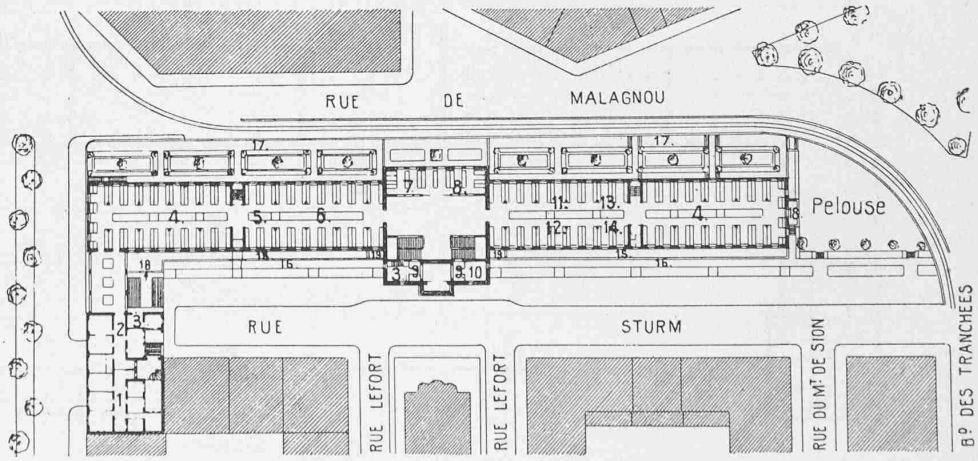

IIme prix ex aequo. Projet „La Taupe". — Plan général 1 : 1750. — LEGENDE: 1 Appartement, 2 Bureaux, 3 Concierge, 4 Agrandissements, 5 Anatomie comparée, 6 Paléontologie des vertébrés, 7 Tératologie, 8 Anthropologie, 9 Vestiaire, 10 Gardes, 11 Géologie générale, 12 Collections industrielles, 13 Pétrographie, 14 Minéralogie, 15 Cour anglaise, 16 Passage, 17 Terrasse, 18 Entrée de service, 19 Charbon. (Clichés du „Bulletin technique".)

est d'une sécheresse excessive. La silhouette des façades sur le Boulevard Helvétique est trop découpée. Le fronton de l'aile augmente l'impression de hauteur produite par l'immense mur qui n'est pas soutenu par une terrasse. L'architecture des corps de bâtiment intermédiaire dans lequel se trouve le passage a été traitée avec négligence. Les façades du pavillon central au sud et au nord manquent d'unité. D'un côté les fenêtres ont des dimensions trop variées, de l'autre il y a des différences d'échelle trop marquées entre les vides. La terrasse, sur rue de Malagnou avec sa ligne tranquille accompagne bien la façade.

* * *

Après la critique, le Jury a procédé à un second tour d'élimination qui a fait tomber les projets nº 7 et 13, puis à un troisième tour dans lequel les projets nº 2 et 5 ont été écartés.

Les six projets retenus au dernier examen ont été ensuite classés par ordre de mérite; le Jury unanime n'a pas hésité à placer au premier rang le projet portant le nº 1. Après discussion, il a décidé de classer à la suite et sur le même rang les projets nº 14 et 16, puis successivement les nº 3, 6 et 10.

A la suite d'une nouvelle délibération, le Jury a décidé de décerner quatre prix à ceux des six projets qui dénotaient un véritable effort artistique et qui avaient respecté les grandes lignes du programme, il a décidé en conséquence d'attribuer: Un premier prix au nº 1: «Darwin». Des deuxièmes prix ex æquo au nº 14: «Granit», et au nº 16: «La Taupe». Un troisième prix au nº 3: «Simplex». Et d'accorder des mentions au nº 10: «Lux» (II), et nº 6: «Geoffroy de St-Hilaire».

Le Jury a procédé ensuite à l'ouverture des plis cachetés. Le nº 1: «Darwin» a pour auteur M. Maurice Braillard (prime 3000 frs.).

Le nº 14: «Granit» a pour auteurs MM. Revilliod & Turrettini, avec la collaboration de M. John Torcapel (prime 1500 frs.).

Le nº 16: «La Taupe» a pour auteurs MM. L. & F. Fulpius (prime de 1500 frs.).

Le nº 3: «Simplex» a pour auteur M. Alf. Olivet, avec la collaboration de M. Alexandre Camoletti (prime de 1000 frs.).

Conformément à l'article 10 du règlement du concours, le Jury indique au Conseil Administratif, dans le tableau suivant, le coût approximatif des projets primés, évalués en fixant le prix du m^3 à 25 frs. Les cubes indiqués par les concurrents ont été vérifiés et rectifiés par le Service des Travaux. Le Jury estime qu'étant donnée la grande simplicité architecturale et constructive du projet qui a obtenu le premier prix, on pourrait l'exécuter avec les ressources prévues au programme tout en lui faisant subir les modifications que pourrait demander la Direction du Muséum.

Le nº 1:	«Darwin»,	52 075 m^3	à 25 frs.	= 1 300 000	frs.	environ.
» » 14:	«Granit»,	64 147 »	» 25 »	= 1 600 000	»	»
» » 16:	«La Taupe»,	62 271 »	» 25 »	= 1 555 000	»	»
» » 3:	«Simplex»,	64 000 »	» 25 »	= 1 600 000	»	»

En terminant son rapport le Jury tient à constater que le concours a donné des resultats très satisfaisants. Un certain nombre de projets ont un réel mérite et démontrent une heureuse tendance à revenir aux formes simples et belles qui sont aujourd'hui, comme autrefois, les conditions essentielles de toute bonne architecture.

Genève, le 11 mars 1912.

Le Président du Jury: *Louis Chauvet.*

Le Secrétaire: *Camille Martin.*

Concours pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

IIIme prix. Projet „Simplex". — Auteurs: MM. *A. Olivet* et *A. Camoletti*, architectes, Genève.

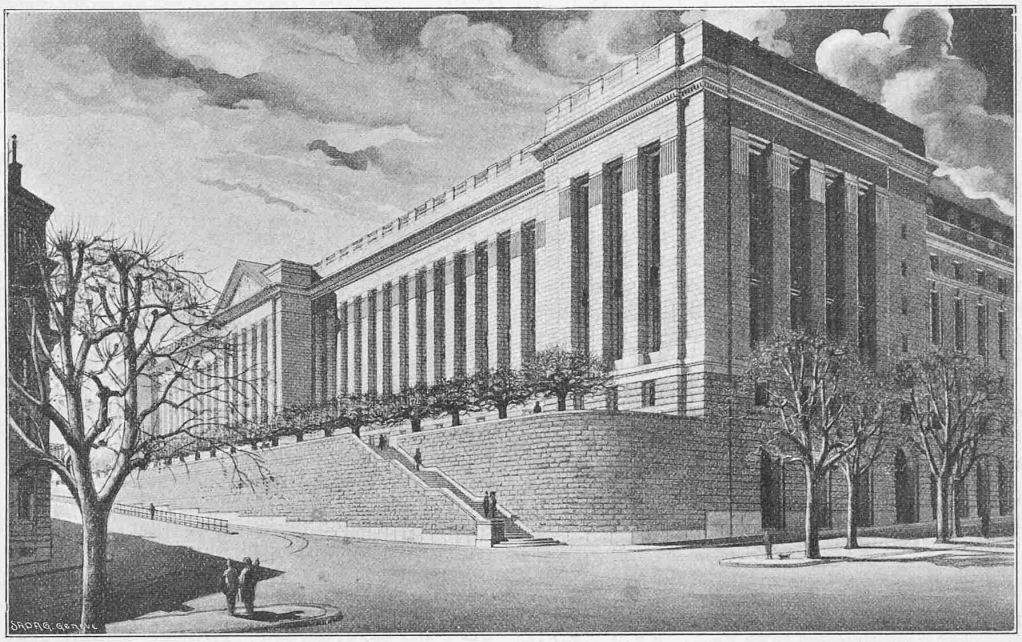

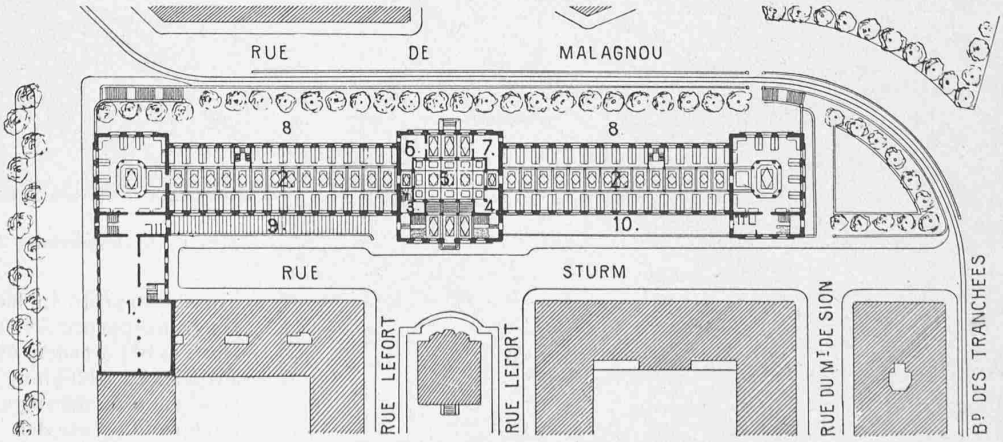

IIIme prix. Projet „Simplex". — Plan général 1:1750. — LEGENDE: 1 Salle de sociétés, 2 Galeries du Muséum, 3 Concierge, 4 Vestiaire, 5 Vestibule, 6 Tératologie, 7. Anthropologie, 8 Terrasses, 9 Rampe d'accès, 10 Cour anglaise. (Clichés du „Bulletin techn.")